

Gold, Edgar, *Martime Transport : The Evolution of International Marine Policy and Shipping Law*, Lexington Toronto, Lexington Books, 1981, 449 p.

Annemarie Jacomy-Millette

Volume 14, numéro 1, 1983

La politique étrangère du Canada dans les années quatre-vingt

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/701473ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/701473ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Jacomy-Millette, A. (1983). Compte rendu de [Gold, Edgar, *Martime Transport : The Evolution of International Marine Policy and Shipping Law*, Lexington Toronto, Lexington Books, 1981, 449 p.] *Études internationales*, 14(1), 169–169. <https://doi.org/10.7202/701473ar>

## 2. COMPTES RENDUS

### *THÉORIES, IDÉOLOGIES ET PROBLÈMES INTERNATIONAUX*

GOLD Edgar, *Maritime Transport: The Evolution of International Marine Policy and Shipping Law*, Lexington Toronto, Lexington Books, 1981, 449 p.

Le professeur Edgar Gold est admirablement qualifié pour écrire ce livre qui est placé sous le sceau de l'actualité. L'auteur a une double formation pratique et théorique; c'est un marin et un professeur. Il fut pendant seize ans capitaine dans la marine marchande. Il enseigne maintenant à la Faculté de droit de l'Université Dalhousie (Halifax) où il dirige le programme des études océaniques (Ocean Studies Programme). L'actualité de son livre s'impose à l'évidence. Il est à la pointe de nombreux changements. Il se situe dans le contexte des transformations du droit de la mer discuté très longuement à la troisième conférence sur le droit de la mer qui a vu s'accuser le clivage entre pays industrialisés et pays en voie de développement et, à l'intérieur de ces deux groupes les divergences entre pays à intérêts opposés. Autre dualité, celle qui s'exprime par le truchement des deux secteurs, le public, c'est-à-dire les États, le privé, c'est-à-dire les grandes entreprises nationales ou transnationales. Enfin la distinction entre le droit public et le droit privé s'estompe. Le droit du transport maritime qui s'inscrivait essentiellement dans une optique dite privée, emprunte aujourd'hui de nombreux éléments à ce qu'il est convenu d'appeler le droit public.

Le professeur Edgar Gold, dans une fresque historique magistrale qui couvre six chapitres, retrace l'évolution du transport maritime depuis l'antiquité c'est-à-dire l'époque des Grecs et des Phéniciens jusqu'à nos jours. En effet les premières notions d'un ordre maritime se sont dégagées dans le code maritime de Rhodes qui aurait été élaboré vers 916 avant notre ère. La notion essentielle était le princi-

pe de la liberté des mers. Ce code fut repris par les romains, qui à la suite de la conquête du Bassin méditerranéen, ont posé un ensemble de règles juridiques en fonction des nouveaux besoins d'ordre militaire et commercial. Les romains se sont surtout attachés à dégager des règles de droit privé maritime pour régler des conflits particuliers s'élevant à l'occasion du transport dans la Méditerranée. Le principe de la liberté et des mers est cependant posé dans les institutes de Gaius et celles de Justinien. À partir des grandes découvertes ce principe est contesté par plusieurs États qui cherchent à s'approprier de vastes espaces maritimes. Le professeur Gold retrace la naissance des puissances maritimes des temps modernes et l'évolution du droit et des politiques aussi bien en temps de paix que de guerre. Il souligne l'internationalisation du transport maritime de par la naissance d'un nouveau système économique et la création d'organisations internationales fonctionnelles ou à vocation générale. Enfin dans un dernier chapitre il pose les nouveaux défis des vingtième et vingt-et-unième siècles et esquisse les nouvelles orientations de ce transport à la fois dans le système des organisations internationales de la famille des Nations Unies et dans le contexte transnational. Ce livre présente un grand intérêt à la fois pour le généraliste et le spécialiste. Le premier y trouve une fresque extrêmement attachante et documentée. Pour le deuxième, ce livre constitue un ouvrage indispensable pour l'élaboration de la réglementation du transport maritime au vingt-et-unième siècle dans la foulée des changements profonds du droit de la mer régissant les océans, c'est-à-dire non seulement leur utilisation mais également leur exploration et exploitation.

Annemarie JACOMY-MILLETTE

*C.Q.R.I.*